



Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>

Tentative de transmission renouvellement de bail

[REDACTED] <[REDACTED]>
À : Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>
Cc : [REDACTED] <[REDACTED]>

11 mars 2025 à 20:34

Bonsoir Eric,

Merci de ton retour. Nous serons là vers 16h30 ce vendredi 14 mars.

Bonne soirée.

[REDACTED]
514-967-9387

De : Heryck Blackburn <heryckblack@gmail.com>
Envoyé : 11 mars 2025 11:37
À : [REDACTED] <[REDACTED]>
Cc : [REDACTED] <[REDACTED]>
Objet : Re: Tentative de transmission renouvellement de bail

Bonjour Marilou et Steve,

Je suis surpris de n'avoir pas été là, je travaille de la maison, j'y suis pratiquement tout le temps. Il faudra révérier à nouveau la sonnerie; mais à votre défense, j'ai développé un problème de surdité récurrent en lien avec les effets variables de la pollution atmosphérique.

Effectivement je ne pouvais pas récupérer les documents pour une raison très simple, ma démarche pour valider publiquement tout ce que je vous ai déjà mentionné dans ma communication de 2024 et qui concerne ce qu'on appelle la fraude du nom légal.

Cette dernière implique le vol d'identité, l'usurpation de poste d'officiers publics (personnification) et la conversion illégitime de juridiction. Et cette fraude est commise par les employés initiés de nos services corporatifs gouvernementaux et leurs collaborateurs ignorants. Elle rend donc vicié et invalide notre contrat de logement tout comme l'autorité du tribunal administratif en lien avec les êtres vivants que nous sommes en réalité. Et par conséquent, elle se reflète dans notre dossier en litige et dans notre relation.

Et tel un bon mathématicien, je vais le vérifier. Simplement parce que je sais la corruption à laquelle nous faisons face et que je ne peux plus la tolérer, en particulier en lien avec mes enfants. Elle fait en sorte d'utiliser notre ignorance et notre bienveillance pour que vous et moi, devenions également des collaborateurs d'un système criminel crasse qui utilise le fait que plus le crime commis est grave moins les gens auront la volonté d'y avouer leur participation négligente jusqu'au point de rupture. Et je suis un exemple de ce point de rupture; et je suis loin d'être le seul sur la planète, je dirais que c'est un « baby boom »!

Pour mieux comprendre mon état d'esprit à ce sujet, je vous suggère d'aller lire la réponse que j'ai donnée à ma fille Marilou concernant sa question d'école primaire sur le nombre triangulaire; en voici le lien <https://www.nothingman.com/synth%C3%A8se>.

Mais en résumé, « chu tanné » de mon opinion ou de la vôtre; ce qui m'intéresse c'est de savoir les faits et non leur apparence de réalité; histoire que je puisse respecter et faire respecter correctement mes engagements et ceux des

autres suivant une base réelle et non pas suivant une base fictive, illusoire ou mensongère qui tend à abuser de moi et des autres par la croyance et l'émotion.

En effet, suis-je cet Eric Blackburn qui comme vous, a écrit en toute bonne foi son nom en lettres moulées bleues sur le contrat initial lors de la récupération du logement en 2019? ou bien suis-je cet Éric Blackburn avec un accent sur le E utilisé dans le dernier avis que vous m'avez transmis par courriel alors que je n'utilise pratiquement jamais cette façon de m'identifier sauf erreur? Et qui est donc cet Erick Blackburn, client sur l'avis de livraison de CANADA POSTES? Oui je sais, moi aussi avant je croyais que ça faisait aucune différence, tolérant à chaque fois l'idée de la simple erreur. Mais tout indique que ce n'est pas le cas, d'où la nécessité de le valider.

Car comment est-il possible d'être à ce point incohérent administrativement en vous stipulant d'écrire dans un rapport de preuve qu'un dossier a été ouvert au nom de monsieur Érick Blackburn alors que l'on s'adresse initialement à Éric Blackburn? Il y a quelque chose de contre intuitif; pourquoi ce n'est pas le même nom et pourquoi ne dit-on pas « en votre nom »? Il y a sûrement une autre explication pour cette évidente et grossière erreur d'écriture que je qualifierais même d'insulte ou d'impolitesse mais qui pourrait clairement constituer une fraude d'identification volontaire dans le but de stimuler un commerce, parce qu'on ne peut agir en mon nom. Je vous rappelle le texte :

« **Bonjour Éric Blackburn,**

*Vous êtes par la présente notifié(e) du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Marilou Paquin. **Tel que stipulé par le Tribunal administratif du logement, je vous faire part de l'ouverture d'un dossier dont l'objectif de la demande est la fixation du loyer, au nom de monsieur Érick Blackburn, concernant le logement du 3625 rue Evelyn appartement 3, Verdun H4G 1P4, dont le numéro de dossier est le 780075 31 20240328. Vous retrouverez joints à ce courriel le formulaire « Demande de modification du bail » et le formulaire « Fixation 2024-2025 ». Une copie papier vous a aussi été envoyé via courrier. Merci d'en prendre connaissance. Cordialement, Marilou Paquin et Steve Vachon-Lapierre Propriétaires 6354, rue Hadley Montréal (Québec) H4E 3P5 »***

Le jeu de dupe est donc le suivant, faire croire à l'être vivant eric blackburn, qui écrit ce texte en ce moment, que tout ceci s'adresse à lui et qu'il y a consenti pour qu'il paie les factures d'un officier fictif de la marine britannique portant le titre de monsieur ou bien d'une personne morale portant le nom de Éric Blackburn, habitant soi-disant tous au même endroit, mais dont seuls les derniers peuvent être assujettis à l'autorité d'un tribunal commercial. Et le truc à saisir ici, c'est que ce n'est pas légitime, c'est une astuce pour utiliser sa carte de crédits en lui volant son identité; le classique des dernières années.

Et toute la question est là. Et la réponse ou la preuve immédiate de ce jeu commercial de dupe se retrouve dans le fait indiscutable que nos certificats de naissance sont des titres nominatifs échangeables comme valeurs mobilières en lien avec la loi sur les banques et que nous sommes utilisés comme garantie dans un commerce obscure sans en avoir été informés, ce qui est un crime contre l'humanité d'une ampleur sans précédent, faisant en sorte que les gens ne s'y intéressent pas et ne le comprennent pas.

Et pour être plus spécifique sur le sujet et à titre informatif, tel que les auteurs l'ont permis, je joins à ce courriel cet affidavit de 2015 des fiduciaires du gouvernement continental américain Anna Maria Riezinger et James Clinton Belcher. Ils y expliquent les bases de tout ceci de façon magistrale. Et à ce jour, je n'ai toujours pas trouvé de réfutation publique de ce dernier.

Sa lecture permet de mieux comprendre l'essence des événements de l'actualité politique mondiale, alors que les politiciens, les entrepreneurs, les industries, les médias et les agences gouvernementales corrompus qui ont profité de ce crime depuis les 150 dernières années sous forme de taxation et d'imposition illégales et illégitimes utilisent tous leurs moyens pour ne pas que ça se sache, créant la division et ce qu'ils aiment appeler la désinformation dont ils sont évidemment les seuls bénéficiaires dans ce contexte.

Mais comme je veux participer publiquement à le valider et en témoigner en toute transparence et intégrité, je vous réfère à mon affidavit du 17 octobre 2024 accessible à l'adresse suivante <https://www.no-thingman.com/politique>. Et après ce courriel, je vais répéter exactement le même processus en demandant à toutes les instances qui prétendent commercer avec moi de me spécifier suivant quelle utilité associée, quelle loi, quelle juridiction, quelle autorité, quel serment, quel contrat et si elles sont responsables de leurs actions afin de récupérer ma complète autonomie de gestion.

Car une relation, peu importe le comment, le où et le avec qui, si elle fait payer davantage tout en offrant rien de plus en échange et même moins, c'est du vol ou de façon plus générale, du parasitage. Et contraindre les gens à l'accepter sous la menace d'un outil, c'est de l'extorsion.

Mais n'est-ce pas le modèle évident de nos administrations publiques? Quelques scandales récents : plusieurs milliards de dollars envoyés sous de faux prétexte en Ukraine pour une guerre encore une fois inutile servant à

blanchir de l'argent, un milliard de dollars dans un programme informatique pour gérer la Société d'Assurance Automobile du Québec inc qui taxe frauduleusement nos déplacements individuels, l'usine de batteries Northvolt, les autobus électriques Lions, la pandémie et ses injections forcées et ainsi de suite depuis des années, dans tous les pays du monde, sans aucune responsabilité, transparence, ni conséquence. Modèle que j'ai pu valider et documenter à travers ma propre formation ou mon expérience à la ville de Montréal alors que mon grief n'est toujours pas réglé tel qu'anticipé.

Et bien entendu, la répercussion de tout ceci s'observe jusqu'à notre dossier de logement. Vous êtes illégitimement taxés et imposés comme propriétaires par votre banque et les gouvernements. Ces derniers vous font ensuite croire que vous n'avez pas le choix et que vous êtes dans votre bon droit de me transférer cette charge en échange de rien, même pas la capacité minimale de maintenir la qualité initiale du service offert. De cette façon, ils justifient leur propre comportement et inefficacité criminelle face à vous et à leur propre défaut de service, et ils continuent à vous taxer encore plus à chaque fois suivant la même logique que nous raconte l'histoire de « Robin des bois ». On remarque le cercle vicieux et l'absurdité de ne pas être capable de virer ces gens.

En terminant, j'aimerais effectivement que vous veniez me porter les papiers en main propre, si possible ce vendredi après 16 heures. Vous pourrez alors confirmer devant témoin, ce qui sonne étrange vu l'évidence mais je n'ai pas le choix dans ce monde à l'envers, que vous avez bien rencontré cet homme vivant Eric Blackburn, habitant dans l'appartement #3 du 3625 de la rue Evelyn à Verdun et que ce dernier vous a spécifié sa juridiction naturelle pour faire affaire avec lui et régler tout litige lui étant associé.

Cordialement.

eric



2015-06-26, YOU KNOW SOMETHING IS

WRONG-FINAL-Signed.pdf

Le ven. 7 mars 2025 à 17:42, [REDACTED] <[REDACTED]@[REDACTED]> a écrit :

Bonjour Éric,

Nous sommes passés chez toi début février pour te remettre le renouvellement du bail pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, mais tu n'étais pas chez toi.

Nous avons par la suite envoyé le tout par courriel recommandé, mais tu n'es jamais allé le récupérer. Nous avons reçu le retour de celui-ci. Je suis retourné chez toi, mais sans succès.

Je te joins à ce courriel les documents, soit l'avis d'augmentation de loyer ainsi que l'outil de calcul 2025 proposé par le tribunal administratif du logement.

Merci d'accuser réception du courriel et des documents. Si tu veux une copie papier merci de m'indiquer quelques disponibilités pour que je puisse passer de nouveau chez toi.

Bonne soirée,

[REDACTED]
514-967-9387